**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 1 (1913)

Heft: 7

**Artikel:** Les tâches immédiates et la mission future des alliances de femmes en

Suisse

Autor: Pieczynska, E.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-248590

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Et surtout, l'on a beaucoup causé, beaucoup échangé d'idées, noué des relations nouvelles, resserré des amitiés anciennes. Selon le mot pittoresque d'une des participantes : « Nous étions en visite les unes chez les autres ». Toutes, et réciproquement, nous nous recevions, avec cordialité, bienveillance et sympathie. Et c'est pourquoi nous nous sommes toutes dit en nous séparant : « A la prochaine journée romande! » E. Gd.

# Les Tâches immédiates et la Mission future des Alliances de Femmes en Suisse.

Ce titre semble conçu dans l'ordre logique des choses. D'abord *aujourd'hui*, et ce qui le regarde; ensuite *demain*, et ses horizons...

Néanmoins c'est l'ordre inverse que je vais suivre. Je voudrais parler de la mission future, tout d'abord, et en déduire ensuite nos tâches immédiates. Sera-ce donner une entorse à la logique? Non, mais bien obéir à une logique supérieure. N'est-ce pas en regardant les étoiles qu'on discerne la route des navires? Porter le regard au loin, contempler le grand but, c'est saisir l'orientation maîtresse. Ensuite, on peut faire d'un pied ferme le premier pas dans la juste direction.

La mission future? Mais le féminisme est-il appelé à durer?... N'est-ce pas un mouvement revendicateur, une campagne d'affranchissement qui prendra fin quand elle aura atteint son but?

Oui, nous pensons, nous espérons que le féminisme n'est qu'une étape. Nous ne voulons pas confondre son action militante actuelle avec la mission permanente de la femme dans le monde. Le féminisme, c'est l'effort pour obtenir le droit de remplir cette mission... A l'instant où nous serons en possession de ce droit, il n'y aura plus de féminisme, il ne restera que la cause commune du progrès. Aussi n'ai-je pas dit : La mission future du féminisme, mais bien celle des Alliances de femmes.

Pensez-vous, Mesdames, que nous n'aurons plus besoin de ces Alliances quand nous aurons pris notre place dans la vie civique? Nous fierons-nous, tout simplement alors, au génie personnel de nos mandataires, pour remplir partout en toute occasion, dans les parlements, dans les tribunaux, dans tous les Conseils, la mission collective qui doit être celle de notre sexe dans la société?

Non. Il sera nécessaire — même alors — de nous assembler et de délibérer entre nous pour prendre conscience de nous-mêmes et nous inspirer de l'âme commune qui est la nôtre.

Cette âme existe. Mais elle est instinctive. Elle ne se révèle que par impulsions. Il faut qu'elle devienne consciente, pensante, qu'elle s'éclaire en face de questions concrètes, et se précise en convictions.

Comme nous nous recueillons dans la solitude pour discerner la voix de notre conscience individuelle, il faudra nous recueillir ensemble, rentrer en nous-mêmes ensemble, pour écouter cette conscience collective, qui sort de l'ombre...

Car elle est distincte, notre âme commune.

Il ne faut pas qu'elle se confonde avec celle de nos frères, même des meilleurs. Elle doit s'associer consciemment, en pleine indépendance, avec la leur, et leur apporter le concours de tous ses trésors, de toutes ses valeurs originales.

Dans les temps (futurs), il ne s'agira plus seulement de défendre les intérêts de notre sexe, en veillant à ce qu'on ne lui fasse pas de tort, mais notre mission collective est plus haute. Elle est de portée *générale*. La femme citoyenne doit apporter dans la vie civique un élément nouveau. Cet élément, d'ordre psychique, doit se révéler à nous en toute clarté pour pouvoir s'exprimer distinctement dans la collaboration avec les hommes.

Nos Alliances seront le lieu de formation, le lieu d'éducation de cet élément.

La claire conscience du « moi » distinct de la femme a parfois manqué à nos devancières. Au début du mouvement, au milieu des hostilités qu'il provoqua, les pionnières durent se roidir dans l'attitude belligérante et développer les qualités martiales. Et le monde s'effarait à l'idée de voir l'âme féminine s'altérer. Personne — pas même nous — ne pouvait comprendre l'expansion que cette âme allait subir, et que, justement pour rester fidèles à nous-mêmes, il nous fallait obéir à la loi d'évolution :

#### Werde was du bist! Deviens ce que tu es!

Rien dans les études universitaires n'aidait les jeunes femmes à discerner cette tâche, moins encore à l'accomplir. Personne ne les y appelait. Leur faculté d'assimilation rapide, au contraire, concourait à les entraîner dans les ornières de leurs compagnons d'étude, à les pénétrer de points de vues masculins sur la profession, sur le but du travail, sur le sens de la vie. Très rares furent au début celles dont l'instinct profond fut assez fort pour leur créer une mentalité distincte, féminine, capable de se manifester, dans les carrières libérales qui s'ouvraient à nous.

Aujourd'hui, les choses ont changé. Nous concevons un idéal distinct. Un petit nombre s'en rapprochent. Il y a des éducatrices qui prennent à tâche de le faire entrevoir à la jeune génération. Mais le but n'est pas atteint. Ce n'est qu'une aspiration qui nous anime. L'idéal que nous concevons ne se réalisera que dans l'action, dans l'exercice de tous nos droits. Alors seulement l'âme commune prendra corps et pourra se manifester.

Mais quelle est-elle, cette âme collective? ce génie de notre sexe, en quoi consiste-t-il?

Je ne tenterai même pas de le décrire. On a trop essayé de le définir. C'était prématuré. Notre âme commune est en formation. La deviner par anticipation, en la déduisant des caractéristiques de la femme d'hier, ou même de celle de notre époque de transition, c'est une tentative arbitraire et trompeuse. On aboutit forcément à la caricature... ou à l'apothéose...

Nous ne savons pas encore, ce que nous serons dans le plein épanouissement de nos libertés et des nobles collaborations civiques. Mais ce que nous savons très bien, dès maintenant, c'est que nous aurons le devoir et la volonté d'être nousmêmes.

C'est à quoi nos Alliances nous aideront.

Je dis nos Alliances, et j'insiste sur le pluriel.

C'est qu'en effet, notre Alliance nationale ne sera pas seule à remplir cette mission. Tous les groupements qui la composent y participeront, et dans ce but, ces groupements pourront se combiner et s'associer de mille manières.

N'est-ce pas justement l'intention de cette journée romande? Je veux même aller plus loin et prétendre que cette mission est aussi celle des sociétés qui ne marchent pas avec nous, comme celles des *Femmes catholiques suisses*, par exemple.

Nous regrettons leur absence, car sans elles, nous ne représentons pas toutes les femmes romandes... et ce dualisme nous appauvrit... Mais, Mesdames, les femmes catholiques ont tenu à s'assembler sous la bannière confessionnelle. C'est leur droit, et ce désir peut avoir sa raison d'être. Si leur confession a créé à ces femmes une mentalité distincte des nôtres, elles peuvent vouloir, elles aussi, prendre d'abord conscience de cette mentalité, et s'identifier elles-mêmes, pour ainsi dire, avant de pouvoir se joindre à d'autres, libres et fortes, et sans crainte de voir s'altérer leur être intime.

Pour moi, je respecte ce besoin d'isolement momentané. Mais si je m'en console, c'est que je crois, d'une foi très sûre, à l'existence d'intérêts communs entre ces femmes et nous, intérêts très élevés qui un jour ne manqueront pas de se révéler à elles, et les amèneront à se rapprocher de nous, sinon en s'affiliant organiquement à notre Alliance, du moins en collaborant avec elle, à l'occasion.

J'en dirai autant des sociétés ouvrières, de celles qui étaient des nôtres et qui ne le sont plus. Vous me taxerez d'optimisme paradoxal... mais je suis convaincue que — la phase actuelle une fois traversée — les sociétés ouvrières aussi se rapprocheront de l'Alliance, et voudront coopérer avec elle aux grands buts communs. A présent, la lutte sociale, à laquelle elles s'apprêtent à prendre part, leur cache tout l'horizon. Elles ont hâte, avant tout, de créer entre elles une mentalité de classe, afin d'apporter leur concours au grand combat dont elles espèrent voir sortir une ère nouvelle. Je puis me mettre un moment à leur point de vue. Néanmoins je constate que déjà, dans leurs actes collectifs, elles subissent l'ascendant des hommes et obéissent à leur mot d'ordre, en se contentant de former des cohortes disciplinées pour grossir leurs effectifs.

Un jour viendra, j'en ai la conviction, lorsque le tocsin de la guerre sociale aura cessé de sonner, où ces femmes ne se contenteront plus de ce rôle, où tout en travaillant d'accord avec leurs frères, elles éprouveront, comme nous, des aspirations et des besoins distincts, qui voudront s'exprimer collectivement. Ce jour-là, elles découvriront à nouveau les points de contact avec nous qui, aujourd'hui, leur échappent, et certaines collaborations redeviendront possibles. Alors, elles trouveront nos bras et nos cœurs ouverts comme aux premiers jours de l'Alliance.

C'est ainsi que dans l'évolution de notre vie collective j'aperçois deux mouvements qui se succèdent et se répètent, et dont l'alternance compose comme un rythme: concentration, extension; reconcentration, extension plus large encore, et ainsi de suite, en permanence.

Ce rythme vital est peut-être essentiel à tout organisme national, mais il m'apparaît surtout conforme à celui de notre patrie, qui n'est pas un amalgame d'éléments amorphes, mais bien un corps vivant composé de parties distinctes, dont chacune garde sa valeur.

Considérons maintenant de plus près l'œuvre collective qui nous incombe. Quelle est cette œuvre ?

J'ai parlé d'intérêts très élevés, d'une grande cause commune. Est-ce de la présomption ? Qu'est-ce qui m'autorise à la voir si importante, si haute ?

Mesdames, notre œuvre commune sera grande, ou elle ne sera pas. Si nous restons à mi-côte, dans la région des intérêts mesquins, nulle entente ne s'établira. Les partis se saisiront de nous, nos forces naissantes s'y disperseront, nous plongerons dans leurs marchandages. Passionnées comme nous le sommes, nous ne ferons qu'attiser leurs discordes et aggraver leurs conflits. Jamais notre âme collective ne verra le jour.

Au contraire, c'est lorsqu'il s'agit de grandes choses que nos cœurs vibrent à l'unisson, que notre passion devient ardeur bienfaisante, esprit de sacrifice, enthousiasme. Là, nous sommes vraiment nous-mêmes et nous sommes unies. Et c'est de telles recrues que le pays a besoin.

Dans notre politique nationale, à cette heure, il y a comme

un amoindrissement de l'idéal. Nous avons une noble élite de citoyens, mais elle n'a pas la majorité dans les conseils du pays. Il lui faut du renfort. Les intérêts égoïstes et la soif du gain matériel prévalent : leur coalition compromet jusqu'à notre indépendance, jusqu'à notre dignité vis-à-vis de nos voisins. C'est contre ces ennemis intimes que l'on a besoin de nous. Nous venons de vivre des heures d'humiliation amère... mais le peuple sort de son apathie, et peut-être est-ce un réveil que nous allons voir. A nous d'y aider. A nous d'y participer. Que chacune de nous se demande si elle n'a point contribué sans le savoir à ce fléchissement de la conscience publique. Que de femmes, par convoitise d'opulence, pour satisfaire à de futiles rivalités, attisent jusqu'au paroxysme, chez les hommes, cette fureur du gain qui aujourd'hui nous menace de déchéance! Faisons de sévères examens de conscience... Cela vaut mieux que les récriminations. Dans la contrition se retrempera notre volonté bonne, nos résolutions de vie simple, et notre sollicitude pour la chose publique. Voilà l'œuvre immédiate qui nous incombe. Est-il besoin de vous y exhorter? Tout nous y appelle, et nos cœurs y souscrivent. Chacune dans son milieu, et toutes ensemble, nous voulons nous y consacrer.

Telle est notre orientation générale. Mais précisons mieux : quelles seront nos tâches définies ?

Mesdames, nos vocations de femmes ne changeront point de nature par l'entrée dans la vie civique. Elles ne feront que s'élever à la deuxième puissance, pour ainsi dire.

De tous temps, au sanctuaire de sa propre famille, gardienne de l'intégrité et de la pureté d'un fover, la femme devient gardienne aujourd'hui, de la famille, de l'intégrité et de la pureté du foyer. Elle discerne ce qui le conserve et le consolide, elle aperçoit ce qui le menace et l'ébranle dans ses fondements. Toutes les fonctions sacrées de la famille, pureté du lien conjugal, protection de la maternité, sécurité de l'enfance, elle les voit dans leur portée générale. Les lois qui les régissent dans la vie civile, elle les veut plus parfaites et plus efficaces. Les peines qui frappent ceux qui attentent à ces fins, elle veut contribuer à les rendre plus équitables et plus éducatives. Voilà donc le Code civil et le Code pénal qui réclament notre attention... mais voici que surgit à nos yeux aussi l'hydre de la prostitution, mortelle ennemie du foyer domestique, empoisonneuse de l'union conjugale, dévoreuse de jeunesse et même d'enfance... Nous nous dresserons toutes ensemble contre elle, nous affronterons la lutte avec ses causes, avec ses suites, avec tout ce qui la favorise et la perpétue. Nous serons alors doublement gardiennes du fover.

Voulez-vous poursuivre à vol d'oiseau cet aperçu de notre domaine élargi ?

Ces jours, l'aviateur Bider emmenait des passagers dans ses envolées. Bon nombre de Bernoises virent ainsi leur canton du haut des airs. Je vous en offre autant, si vous voulez monter dans mon aéroplane.

Voyez l'éducatrice avisée, couronnée de sagesse par l'expérience. La voici qui aborde les problèmes de l'instruction publique, qui revise les programmes des écoles, qui mesure la valeur du personnel enseignant. A ces domaines d'intérêt général, elle apporte les lumières acquises dans l'exercice de sa vocation maternelle, son intuition féminine, et sa science de l'enfant.

Plus loin, voici la femme d'ordre et d'économie, la femme entendue, selon le type décrit au livre des Proverbes. La voyezvous participer à la gérance des deniers publics, prévenir le gaspillage, régler la dépense, éviter le déficit ?

Ailleurs, c'est la patiente garde-malade, calme et courageuse,

à la main sûre et douce, au regard judicieux. La voici qui s'occupe de la santé publique, des mesures d'hygiène, du règlement et de l'érection des hôpitaux. Elle s'enrôle dans la lutte contre la tuberculose, contre le cancer, ou les maladies de l'enfance, et apporte aux réformes sanitaires son expérience pratique.

Cette autre, c'est la femme experte aux œuvres de bienfaisance, qui a pratiqué sagement la charité. Nous la voyons s'attaquer aux problèmes du paupérisme, en sonder les données, entrevoir les mesures préventives efficaces, les préconiser. Elle pénètre la psychologie des dégénérés, et sait ce qu'il faut faire pour eux. La voici aux prises avec l'alcoolisme; la voici en face de la question du chômage. Elle dénonce les salaires de famine. Elle fait siennes les justes revendications ouvrières. La réforme du travail devient sa cause, elle y apporte son grand cœur brûlant dont de fortes pensées alimentent le feu.

Encore un regard. Voici le plus beau des spectacles: l'âme religieuse de la temme, s'élève, elle aussi, à la deuxième puissance; et, au sein d'églises remplissant enfin toute leur mission, la dévotion personnelle des fidèles trouve son expression parfaite dans le ministère social.

Nous n'avons pas tous vu.... mais pour un premier vol, c'est peut-être suffisant. Une autre fois, nous monterons 300 mètres plus haut, et nous regarderons par-dessus nos montagnes. Nous verrons alors nos tâches internationales pour la paix du monde.

Remettons pied à terre, pour le moment, et dites-moi si ce que nous venons de contempler, ce n'est pas le domaine de nos tâches immédiates, bien immédiates, en vérité, puisque plusieurs d'entre vous y ont déjà mis la main....

Les suffragistes les plus actives, cependant, pourraient demander: Comment concilier tous ces travaux si grands, si absorbants, avec les nécessités de la lutte où nous sommes engagées? Ne faut-il pas avant tout poursuivre la campagne de nos revendications? Pourrait-on mener tout cela de front?

Je le crois... J'estime même que, dans notre pays, se consacrer à ces tâches et y devenir expertes, c'est hâter l'heure où nos revendications auront gain de cause. Je n'ose prétendre que cette ligne de conduite soit la seule efficace en tous les pays, mais je me hasarde à croire que, dans le nôtre, c'est la meilleure. Agir partout où il est possible d'agir pour le bien général, occuper partout les postes qui nous sont accessibles, s'y faire apprécier, y manifester des aptitudes et beaucoup de conscience, témoigner de véritables capacités de travail et acquérir des compétences indéniables, c'est, je le crois fermement, faire la moitié du chemin pour conquérir les droits qui nous sont encore contestés. La seconde moitié du chemin sera-t-elle moins pacifique ?... Je l'ignore. L'exemple de nos sœurs anglaises et américaines pourrait le faire craindre. Mais l'effort direct n'aura dans aucun cas la moindre chance de succès chez nous s'il n'a été précédé par l'œuvre préliminaire, par l'œuvre éducative, par l'apprentissage d'action dont je viens de parler.

Le niveau tout entier des pensées, des sollicitudes, et du jugement de nos contemporains doit s'être élevé pour que justice nous soit faite et que nos revendications triomphent. Une fois ce niveau parvenu à une certaine hauteur, je suis sûre que les résistances seront emportées d'assaut.

Avez-vous jamais observé la marée montante, Mesdames? Avez-vous vu, à chaque lame qui déferle, le flot s'avancer d'un pas, remplir tous les interstices des galets, occuper toutes les petites criques, envahir toutes les déclivités de la grève, puis, gagnant du terrain, monter à l'assaut des dunes, et peu à peu tout inonder, tout couvrir? C'est ainsi que marche notre mouvement. Quand, par l'immense attirance de l'astre qui le soulève,

le flot atteindra le niveau de la marée haute, nulle force humaine ne l'arrêtera, et les obstacles seront engloutis sous l'étendue des eaux.

E. PIECZYNSKA.

## Lettre d'Angleterre

Le féminisme anglais a fait d'immenses progrès pendant ces deux derniers mois, en partie parce que deux des dernières lois votées, l'Insurance Act et le Trade Boards Act, traitent injustement les femmes ouvrières. C'est pourquoi celles-ci s'éveillent et prennent les armes avec nous pour la cause du suffrage; elles commencent à réaliser que celles qui obéissent aux lois du pays et lui payent leur part d'impôts devraient avoir leur mot à dire dans l'élaboration de ces lois, et la manière dont cet argent est employé. Comme nous disons en Angleterre : « Celui qui paie le joueur de flûte devrait choisir l'air qu'il joue... »

Le Trade Boards Act est une loi établissant un salaire minimum. Pour donner un exemple de la manière dont il frappe les femmes, dans la confection des vêtements en gros, le salaire minimum est fixé pour les femmes à 3 pence 1 farthing par heure (32 ct. ½) et pour les hommes à 6 pence ½ (65 cent.). C'est une injustice révoltante que d'attribuer aux femmes seulement la moitié du salaire accordé aux hommes. De plus, les patrons sans scrupules, contre lesquels les femmes ont plus besoin de protection que les hommes, prennent avantage de cette loi pour réduire les salaires de toutes leurs employées à un niveau inférieur, même quand elles pourraient gagner davantage. Les associations ouvrières seules ne sont ici d'aucun secours, et cela maintenant moins que jamais; il faut que les femmes possèdent le droit de vote pour que ces associations puissent agir.

L'Insurance Act aboutit à peu près au même résultat. Une partie de l'argent versé aux caisses d'assurance doit être retenue sur les salaires, et les femmes trouvent qu'il est injuste qu'on ne les ait jamais consultées quant à cette déduction. Elles trouvent aussi que certains articles de la loi les traitent fort mal comparativement aux hommes. Encore quelques lois semblables, et nos ouvrières deviendront d'ardentes suffragistes. L'injustice produit quelquefois d'étranges résultats!

Avec l'intérêt qu'éveille peu à peu parmi les femmes ouvrières la cause du suffrage, croît aussi l'indignation que M. Asquith a provoquée en trahissant notre cause en janvier dernier. Cette indignation est partagée non seulement par les suffragistes, mais aussi par beaucoup de personnes qui ne s'étaient jamais intéressées à la question auparavant. « Sa conduite n'a fait que du bien à votre cause > disait un membre du Parlement; et certes aucun sujet politique n'est maintenant aussi discuté dans toutes les classes de la société. Le Women's Suffrage Bill (loi sur le suffrage féminin) qui va passer devant la Chambre des Communes n'est ni combattu ni soutenu par nos sociétés suffragistes. C'est un projet particulier d'un membre du Parlement, et il n'a donc aucune chance d'être adopté. Ce que nous demandons est une mesure gouvernementale, qui seule a chance de succès; et nous espérons l'obtenir après, si ce n'est avant, les prochaines élections générales. Nous ne sommes ni découragées, ni effrayées, car nous sentons combien chaque obstacle placé sur notre chemin rend nos femmes plus sérieuses et plus décidées, et leur fait comprendre plus profondément l'importance du droit de vote. Quand nous l'aurons obtenu, la valeur de cette lutte longue et acharnée se manifestera, car elle aura fait de nous des citoyennes infiniment meilleures que nous ne l'aurions été sans cela. Cette pensée nous donne un courage et une force illimités.